

EXECUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

Gérer et piloter les marchés de travaux

Public concerné :

Acheteur, juriste, technicien ou agent public chargés de la préparation, de la passation, de la rédaction ou du suivi des marchés publics de travaux

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les compétences et responsabilités respectives des différents intervenants
- Gérer toutes les phases d'un marché de travaux
- Sécuriser la gestion des incidents en cours d'exécution et l'achèvement des ouvrages
- Prévenir les litiges liés à l'exécution des marchés de travaux

Pré-requis :

Connaissance de base des marchés publics.

Durée de la formation et modalités d'organisation :

- 2 jours (14 heures)
- 8 personnes maximum par session

Délai de prévenance :

- 2 semaines avant la date de la formation en distanciel.
- 2 mois pour une formation en INTRA (nous contactez en cas de besoin urgent)

Moyens et méthodes pédagogiques :

Exposé + Cours illustré sur support Power Point

Profil du formateur :

Nos formateurs sont des cadres ou ex cadres de l'administration en tant que responsable d'un service des marchés publics (DESS avec plus de 10 ans d'expériences).

Modalités d'évaluation :

En fin de formation quizz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et un questionnaire d'évaluation/satisfaction. Une attestation de participation est remise en fin de session

Moyens techniques :

- Formation en présentiel : la salle utilisée doit être équipée d'un rétroprojecteur ainsi que d'une connexion internet
- Formation en distanciel : l'outil de visio est K meet

Cette formation vous intéresse ?

Contactez-nous :

Tel : 03.73.61.02.04

Courriel : j.andre@mpforma.fr

Contenu de la formation :

INTRODUCTION

- Tour de table pour connaître les attentes des participants

PREALABLE : « PANORAMA » DE LA REGLEMENTATION APPLICABLE AUX MARCHES DE TRAVAUX (en vigueur au jour de la formation)

MAÎTRISER LA REALISATION TECHNIQUE DU CHANTIER

Identifier les différents acteurs en présence

- Les prestataires intellectuelles (maîtrise d'œuvre, OPC, CSSI, CSPS, contrôleur technique...)
- Les entreprises de travaux (hypothèses de cotraitance)
- Les sous-traitants directs et indirects
- Les fournisseurs de matériels et matériaux

Identifier les différents rendez-vous entre les interlocuteurs

- La durée du marché et les délais d'exécution
- La période de préparation du chantier
- Le VISA des études d'exécution
- Le calendrier détaillé d'exécution des travaux
- Les réunions de chantier
- Les constats du maître d'œuvre

Gérer les aléas de chantier

- Les variations des quantités initialement prévues
- La notion de « travaux indispensables »
- La prévention des dépassements des quantités
- Le droit (ou non) à indemnité de l'entreprise

Assurer l'achèvement des travaux

- Chronologie de la procédure de réception des travaux
- Les possibilités de réception(s) partielle(s)
- Les possibilités d'une « mise à disposition » de partie(s) de l'ouvrage(s)

GERER L'EXECUTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIER DU MARCHE

L'engagement, la liquidation, le mandatement et le règlement de la dépense

- Le délai de paiement, les intérêts moratoires
- La vérification du service fait,
- Les pièces justificatives,

- Les intérêts moratoires.

L'exécution financière des marchés publics de travaux

- les avances
- les acomptes mensuels et le rôle du maître d'œuvre
- la répartition des paiements entre les cotraitants
- le paiement des sous-traitants
- L'autoliquidation
- Les pénalités et les primes
- Le décompte final et le Décompte Général Définitif (DGD) et le rôle du maître d'œuvre
- Les modifications du marché

CONCLUSION

- Quizz d'évaluation des acquis et de satisfaction